

Rapport annuel 2018-2019



Réseau Agriconseils Capitale-Nationale et Côte-Nord

Mai 2019

 PARTENARIAT
CANADIEN pour
L'AGRICULTURE

Canada Québec 

Nous joindre

Réseau Agriconseils Capitale-Nationale et Côte-Nord

1685, boulevard Wilfrid Hamel Ouest
Québec (Québec) G1N 3Y7

T. 418-527-9609

Courriel : cncn@agriconseils.qc.ca

Site Internet : www.agriconseils.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/agriconseils



Crédit photo : Jonathan Robert photographe

Table des matières

Nous joindre	2
Table des matières	3
Le Réseau Agriconseils Capitale-Nationale et Côte-Nord	5
Le mot de la présidente.....	5
Le mot du directeur	6
La mission et la vision du réseau	7
Nos grands mandats.....	8
Offre en services-conseils.....	8
<i>Individuel</i>	<i>10</i>
<i>Collectif.....</i>	<i>10</i>
<i>Éloignement.....</i>	<i>10</i>
<i>Initiatives stratégiques</i>	<i>10</i>
<i>Bonifications et priorités régionales</i>	<i>10</i>
Accueil et référencement.....	11
Promotion des services-conseils agricoles.....	12
Promotion de l'approche multidisciplinaire.....	12
Dispensateurs de services-conseils	12
Projets spéciaux.....	12
Satisfaction de la clientèle.....	12
Les services-conseils en chiffres	Erreur ! Signet non défini. 13
Administration des aides financières	14
<i>Nombre d'entreprises agricoles accompagnées.....</i>	<i>14</i>
<i>Nombre de projets soutenus</i>	<i>14</i>

<i>Services-conseils individuels : montant total d'aide financière versé annuellement aux entreprises accompagnées et par domaine d'intervention.....</i>	<i>14</i>
<i>Services-conseils collectifs : nombre d'activités réalisées et leur nature à chaque année</i>	<i>16</i>
<i>Éloignement.....</i>	<i>16</i>
<i>Promotion des services-conseils agricoles : nombre d'activités de communication et nombre d'outils de communication réalisées</i>	<i>16</i>
Le réseau en un coup d'œil	17
Notre plan d'action pour la prochaine année	18
L'organisation	19
Conseil d'administration	19
Membres du personnel	19

Le Réseau Agriconseils Capitale-Nationale et Côte-Nord

Le mot de la présidente

L'année 2018-2019 se termine et avec celle-ci, la première année du nouveau programme. Un programme similaire au dernier, avec quelques améliorations. Le programme répond bien aux besoins des producteurs et laisse le Réseau de la Capitale-Nationale et Côte-Nord en bonne condition.



Crédit photo : PhenixDrone imagerie aérienne

Malgré ces améliorations, le programme engendre un fardeau administratif important autant pour les producteurs que pour les dispensateurs de services ainsi que pour le directeur du réseau. Ladite paperasse est toujours de plus en plus importante, sans pour autant créer de la valeur aux programmes. Les livrables sont importants mais parfois un peu lourds administrativement.

Nous accueillons cette année, la venue de Catherine Vigneault, qui aidera Sylvain dans toutes sortes de tâches. Le réseau achètera une quantité d'heures de travail pour œuvrer tant au niveau de la promotion du réseau que dans les tâches un peu plus administratives.

L'agriculture reste pour les administrateurs, le cœur de notre raison d'être. Sylvain et le réseau Agriconseils de la Capitale-Nationale et Côte-Nord ont comme principe de base de desservir les producteurs du mieux qu'ils le peuvent. Nous avons tout dernièrement travaillé sur notre Planification stratégique. Suite à ce travail, il est clair que seul l'agriculture et les agriculteurs sont les éléments qui inspirent la mission du réseau.

J'aimerais, en mon nom, remercier les membres du conseil d'administration pour leur participation. Sans leurs expertises en agriculture et sans leur vision, le conseil d'administration ne serait pas le même. La participation de tous les membres est grandement appréciée et permet de stimuler des conversations des plus intéressantes.

Merci,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Luce Bélanger'.

Luce Bélanger, présidente

Le mot du directeur

La transition entre les deux programmes n'a pas été aussi rapide qu'espérée. Les producteurs et dispensateurs ont dû s'armer de patience entre la mi-février et la mi-août. Le nouveau programme (PSC 2018-2023) s'inscrit dans la continuité du précédent.

Le nouveau programme offre désormais seulement trois taux soit 50% (taux de base), 75% (bonification régionale et le volet agroenvironnement) et 85% (initiative stratégique provinciale). Ceci devrait faciliter la compréhension de nos offres de services régionales.

Parmi les nouveautés, tous les services-conseils sont bonifiés pour la clientèle relève et démarrage. Les utilisateurs de services-conseils ont également droit à une bonification de leur enveloppe-programme qui est maintenant de 30,000\$ pour la durée du programme (40,000\$ pour les entreprises en relève ou démarrage). Les Réseaux Agriconseils seront rémunérés sous une nouvelle forme qui représente davantage les réalités régionales.

Les aides versées en 2018-2019 ont atteint des nouveaux sommets. Le Réseau Agriconseils CNCN est fier d'avoir pu contribuer à cet essor via son volet accueil et référencement et la promotion que ce dernier fait sur les SC offerts sur son territoire.

Le Réseau souhaite se rapprocher davantage des utilisateurs de SC et des dispensateurs de services afin de répondre du mieux qu'il peut aux différents besoins. Des actions verront le jour aux cours des prochaines années en ce sens.

Je tiens à remercier le conseil d'administration du Réseau pour son support. Le Réseau s'est doté d'une nouvelle planification stratégique (2018-2023). Le réseau veut améliorer la gestion des contrats et des factures en passant au mode sans papier et aussi au transfert électronique des paiements.



Sylvain Leclerc, agr. Directeur

La mission

Développer et organiser, selon les priorités régionales, une offre de services et financière adéquate.

La vision du réseau

Nous souhaitons que le Réseau Agriconseils soit reconnu comme l'organisme de référence en matière d'organisation et d'orientation des besoins en services-conseils des entreprises agricoles et agro-alimentaire. Le Réseau désire être un levier de développement régional important permettant l'essor de l'agriculture sur le territoire de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord et ainsi favoriser la relève agricole.

Nos grands mandats

La présence des réseaux Agriconseils partout au Québec est issue de la réorganisation des services-conseils en agriculture. Le principal objectif de cette réorganisation est de faciliter l'accès des services-conseils à un plus grand nombre d'entreprises agricoles. Les réseaux Agriconseils visent à rassembler, au sein d'un guichet régional, une offre adaptée et diversifiée de services-conseils pour appuyer les entreprises agricoles dans la planification de leurs affaires

Les mandats du Réseau sont principalement de :

- Développer une offre de services-conseils, subventionnés ou non subventionnés, dans le cadre d'une approche d'affaires et en réponse aux besoins des entreprises agricoles ;
- Tenir compte, dans le développement de cette offre, de l'ensemble des services-conseils offerts sur leur territoire ;
- Diriger les entreprises vers les dispensateurs de services-conseils.

Marge de manœuvre

Le Réseau a le pouvoir, dans le respect de la convention le liant au MAPAQ, de :

- Déterminer l'offre de service régionale ;
- Identifier les services qui seront subventionnés ;
- Réserver les budgets pour les services subventionnés, excluant les budgets préétablis pour les priorités gouvernementales ;
- Déterminer le pourcentage d'aide qui sera versé par service subventionné.

Programmes

Le Réseau administre un seul programme, soit le Programme Services-Conseils. Ce programme est d'une durée de cinq (5) ans et a pris fin le 31 mars 2023.

Offre en services-conseils

Le Programme services-conseils (PSC) offre un soutien financier aux entreprises du secteur agroalimentaire québécois. Il permet aux entreprises d'être accompagnées en amont et pendant la réalisation de projets visant l'atteinte de leurs objectifs en matière d'amélioration de leur compétitivité et de mise en place de pratiques responsables. Le présent document présente l'offre d'aide financière proposée par le réseau Agriconseils Capitale-Nationale et Côte-Nord pour 2018-2019, en respect avec ses priorités régionales.



Crédit photo : Jonathan Robert photographe

Le Réseau Agriconseils Capitale-Nationale et Côte-Nord facilite l'accès aux services-conseils agricoles offerts dans la région ainsi qu'aux aides financières qui les accompagnent. C'est un guichet unique d'information en lien avec des services-conseils non-liés.

Les services-conseils offerts aux entreprises agricoles et agroalimentaires visent à appuyer la prise de décisions du ou des gestionnaires de ces entreprises dans la conduite de leurs affaires :

- En répondant aux besoins particuliers des entreprises et en favorisant l'autonomie de celles-ci par l'utilisation de services-conseils ;
- En faisant la promotion de l'approche de collaboration interprofessionnelle dans la démarche des services-conseils.

Grâce à une rencontre avec le directeur du Réseau Agriconseils Capitale-Nationale et Côte-Nord, les producteurs agricoles ou ceux en voie de le devenir peuvent :

- Préciser leurs besoins en matière de gestion, de transfert de ferme, de conseils techniques ou agroenvironnementaux ;
- Connaître les aides financières disponibles ;
- Avoir accès à des conseillers qualifiés ;
- Obtenir de l'information sur les journées d'échange et de démonstration à la ferme qui se tiendront dans votre région.

Les dispensateurs reconnus par les Réseaux offre une gamme de services-conseils subventionnés en :

- Agroenvironnement
- Économie et finance
- Élevage et culture
- Ressources humaines
- Agriculture biologique

- Valeur ajoutée
- Collaboration interprofessionnelle

Individuel

Objectif : Accroître l'adoption de bonnes pratiques entrepreneuriales par le recours à des services-conseils qui contribuent à prendre des décisions éclairées.

Collectif

Les activités collectives (Volet d'appui à la diffusion d'information et aux activités de codéveloppement des entreprises) comprennent : les conférences, les colloques,, les démonstrations à la ferme, les voyages de prospection, les ateliers d'échange, de réflexion et de partage d'expertise et la présentation d'analyse comparative (pas la conception). Une aide de 75% pour un maximum de 3,000\$ est offert par activité. Une demande doit être déposé au préalable.

Éloignement

Une aide financière additionnelle pourra être offerte afin d'assurer la couverture géographique et compenser l'éloignement de la clientèle pour des services-conseils rendus dans le cadre de l'appui à l'utilisation des services-conseils par les entreprises du PSC. Cette aide permet de couvrir à 100 % les frais de déplacement encourus au-delà de 100 km par des conseillers inscrits aux réseaux Agriconseils, dans le cas où les services ne sont pas disponibles dans un rayon de 100 km de l'entreprise cliente.

Maximum :

- Charlevoix : 250 \$ / par entreprise / par projet
- Côte-Nord (excluant la Basse Côte-Nord et la Minganie) : 1 000 \$ / par entreprise / par projet
- Basse Côte-Nord et Minganie : 1 500 \$ / par entreprise / par projet
- Capitale-Nationale 250 \$ / par entreprise / par année (si le service n'est pas offert dans la région (Portneuf, Ville de Québec, Jacques-Cartier, Île d'Orléans, Côte-de-Beaupré)
- Le Réseau se réserve le droit de bonifier les maximums lors de l'absence de dispensateurs sur son territoire pour répondre à des cas spécifiques.

Initiatives stratégiques

Cette bonification permet d'offrir un soutien adapté aux entreprises agricoles qui sont assujetties à un contexte spécifique et prioritaire pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Ces interventions ciblent des secteurs, des clientèles et des activités particulières sur un intervalle de temps déterminé afin d'apporter un soutien accru par une bonification jusqu'à 35 % du taux d'aide.

Sans égard au domaine

- Réseau d'avertissement phytosanitaire
 - 50 % maximum 1 500 \$ par année, 7 500 \$ pour la durée du programme.

- Efficacité énergétique (ingénieur en régie du bâtiment)
 - 85 % maximum 3 400 \$.
- Réduction des risques liés aux pesticides
 - Stratégie de lutte en remplacement de pesticides ciblés
85 % maximum 750 \$.
 - Projet pilote de réduction des risques de pesticides (Montérégie et Laurentides)
85 % maximum 1 700 \$

Domaine agroenvironnement

- Suivi ou évaluation détaillée ciblée (EDC) sous les thématiques Gestion intégrée des ennemis des cultures et Santé et conservation des sols

Domaine technique

- Bovi-Expert

Domaine technique et gestion

- Bien-être animal et efficacité énergétique

Tous les domaines

- Entreprises qui se qualifient à titre de relève et démarrage
- Entreprises qui se qualifient à la bonification de stratégie en production biologique

Pour connaître le détail des bonifications liées aux domaines, consulter les tableaux appropriés.

Bonifications et priorités régionales

Cette bonification permet d'offrir un soutien adapté aux particularités des entreprises agricoles de la région en offrant une majoration de 25 % du taux d'aide. Les priorités régionales sont :

Priorités régionales :

- Diagnostic global et sommaire
- Transformation alimentaire artisanale
- Mise en marché de proximité
- Soutien aux gestionnaires
- Cultures émergentes (voir liste complète en annexe)
- L'agriculture sur le territoire de la Côte-Nord
- Entreprise ayant 50,000\$ ou moins de revenu brut
-

Accueil et référencement

Le Réseau a pour mandat d'offrir à la clientèle un service d'accueil et de référencement. Le directeur procède alors soit par téléphone ou en personne à un diagnostic des besoins en services conseils. Par la suite, il procède au référencement des bonnes ressources en lien avec les besoins et les problématiques évoqués.

Promotion des services-conseils agricoles

L'objectif est d'encourager l'utilisation des services-conseils. On entend par services-conseils un diagnostic d'une situation problématique, des recommandations associées à la situation diagnostiquée ainsi qu'un suivi des recommandations.

Promotion de l'approche multidisciplinaire

L'approche multidisciplinaire est une intervention en services-conseils qui nécessite la collaboration interprofessionnelle simultanée d'au moins deux conseillers de champs d'expertise différents. L'aide financière maximale pour cette activité est de 5000 \$ pour la durée du programme et le taux d'aide est de 85%

Dispensateurs de services-conseils

Le Réseau compte 95 dispensateur actifs en 2018-2019. À l'annexe 1 vous trouverez un tableau qui présente les dispensateurs actifs au Réseau Agriconseils Capitale-Nationale durant les 3 dernières années ainsi que leurs spécialités.

Pour en savoir davantage sur leurs services veuillez utiliser le service d'accueil et référencement des Réseaux.

Un répertoire web des dispensateurs verra le jour à l'automne 2019.

Projets spéciaux

Petits Mardis Payant\$ 2019

Le Réseau Agriconseils Capitale-Nationale a organisé deux rencontres du comité organisateur des Petits Mardis Payant\$ avec son nouveau partenaire le CFP Fierbourg. La présentations a eu lieu le 30 avril 2019 au CFP de Fierbourg à Québec. L'activité fût un succès avec 65 participants.

Bonification Ville de Québec

Le Réseau a travaillé à la mise en œuvre d'un partenariat avec la Ville de Québec en 2016-2017. Dans le cadre de ce partenariat, la Ville de Québec propose une bonification de l'aide financière accordée aux entreprises admissibles au Programme services-conseils (PSC) du Réseau Agriconseils Capitale-Nationale et Côte-Nord. Concrètement, cet appui financier se traduit par l'octroi d'un montant forfaitaire visant à porter les contributions des deux partenaires à un taux cumulatif maximal de 80 % du coût du projet. Par cette initiative, la Ville de Québec souhaite offrir, à moindre coût, à sa clientèle agricole, un accès à des services-conseils professionnels offerts par des dispensateurs accrédités par les Réseaux Agriconseils. Durant l'exercice en cours, la Ville de Québec a participé à la bonification de six projets pour un montant total de 6 123 \$.

Réflexion sur l'avenir de l'entreprise

Ce projet est issu de la volonté du CRÉA de trouver des alternatives au démantèlement des entreprises agricoles. Une des actions proposée est d'offrir la possibilité, aux producteurs

agricoles de 50 ans ou plus et n'ayant pas identifié de relève, de faire une réflexion sur l'avenir de leur entreprise.

Deux projets distincts ont vu le jour sur notre territoire en 2017-2018. Le premier avec comme partenaire la MRC de Charlevoix-Est et le Réseau Agriconseils pour les producteurs de Charlevoix-Est. Le deuxième avec comme partenaire la CMQ via l'entente sur l'agroalimentaire et le Réseau Agriconseils pour les autres MRC du territoire. Les 2 projets se sont poursuivies en 2018-2019.

Ce projet vise à offrir gratuitement une rencontre avec les conseillères du CRÉA. L'aide financière provient à 85% du PSC et l'autre 15% via soit la MRC de Charlevoix-Est ou l'entente agroalimentaire.

Concours sur les Traces de Louis Hébert

Le Réseau a contribué activement à la deuxième édition du concours dans sa promotion et sa réalisation. Le Réseau a, entre autre, soutenu la réalisation de six plans d'affaire via le PSC (85%) et l'entente agroalimentaire (15%).

Répertoire web pour faciliter le référencement des intervenants sur le territoire de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis.

Le Réseau a été mandaté pour réaliser cette action de l'entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaire de la région de Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019. Cette action est présentement réalisée à 75%, la conception du site est quasiment terminée. Il ne restera qu'à inclure les différents conseillers travaillant sur le territoire et de faire la promotion de l'outil. Un lancement officiel est prévu au début de l'automne.

Satisfaction de la clientèle

Un mécanisme d'envoi de sondages est en œuvre pour recueillir la satisfaction des clients envers les conseillers et le Réseau Agriconseils. Le réseau consulte régulièrement les réponses et prend bonne note des commentaires.

Les services-conseils en chiffres

Administration des aides financières

Le Réseau a versé, pour la première fois de son histoire, plus d'un million en subventions pour favoriser l'utilisation des services-conseils sur son territoire. Regardons plus en détails les différentes catégories d'interventions.



Crédit photo : PhenixDrone imagerie aérienne

Nombre d'entreprises agricoles accompagnées

Les différents conseillers ont travaillé sur 399 entreprises durant le précédent exercice. Il s'agit d'une légère baisse par rapport à l'an passé. C'est un peu plus qu'une entreprise sur 3 (36%) qui a vu l'un de nos conseillers accrédités Réseau Agriconseils travailler sur un mandat.

Nombre de projets soutenus

Le Réseau a contribué à la réalisation de 409 dossiers techniques-gestion-valeur ajouté en plus de 227 contrats en agroenvironnement.

Services-conseils individuels : montant total d'aide financière versé annuellement aux entreprises accompagnées et par domaine d'intervention

Gestion (270,403\$)

La gestion est le domaine d'intervention par lequel a transité le plus de subventions. Les nombreux dossiers pour le plan de soutien aux investissements en agriculture ont soutenu fortement la montée de ce poste de subventions.

Agroenvironnement (232,403\$)

Nous avons deux clubs agroenvironnementaux sur notre territoire qui desservent des services sur 172 entreprises (177,202\$). Il y a aussi 13 autres dispensateurs de services qui se partagent le reste de la subvention.

Technique (172,145\$)

Ce poste de subventions demeure sensiblement le même depuis plusieurs années. La clientèle est régulière. Elle parvient essentiellement des clubs d'encadrement technique de notre région.

Valeur ajoutée (4,562\$)

Les thématiques transformation et mise en marché de proximité ont été très peu utilisées durant la dernière année.

Collaboration interprofessionnelle (6,525\$)

Malgré les efforts de promotion, ce volet est très peu utilisé. Il n'est pas facile d'organiser de telles rencontres et il faut aussi un bon animateur pour que l'activité rencontre ses objectifs. De nouveaux efforts de promotion à ce niveau seront réalisés sous une autre forme.

Bonification régionale (28,139\$)

Le Réseau Agriconseils ajoute 25% à certains services et productions agricoles. Les priorités régionales ont été citées plus tôt dans ce document. Certaines priorités régionales sont devenues des priorités provinciales (initiatives stratégiques) dans ce nouveau programme.

Initiatives stratégiques (267,970\$)

Réseau Avertissements phytosanitaires (44,645\$)

Ce poste de subvention ne change pas beaucoup d'année en année, il est intimement relié aux services-conseils techniques. Il est primordial pour les recommandations de phytoprotection.

Bonification pour les services Bovi-Expert (10,621\$)

La bonification de 35% s'ajoute au régime des élevages pour les producteurs qui utilisent les services-conseils des différents conseillers Bovi-expert.

Bonification au secteur biologique (59,315\$)

Les bonifications de ce secteur sont croissantes. La transition en acériculture vers la production biologique est marquée et les nouveaux producteurs utilisent beaucoup ce mode de production.

Plan de soutien en bien-être animal et efficacité énergétique (87,777\$)

Ce programme exige de faire réaliser un diagnostic technique et un plan d'action par un conseiller technique et un conseiller en gestion. Les producteurs ont été nombreux à faire des demandes à ce programme et le Réseau a bonifié de 35% tous les contrats reçus. Ce montant représente 33% des bonifications des initiatives stratégiques.

Agroenvironnement - phytoprotection et santé des sols (10,512\$)

Le présent programme bonifie les 2 actions de 10%.

Soutien pour le bleuet nain (12,615\$)

Les producteurs de bleuets nains du territoire ont tous eu droit à une bonification de 35% de leurs services en gestion et en technique. La totalité de la bonification a touché le territoire de la Côte-Nord et celui de Charlevoix. Cette bonification est ponctuelle et est prolongée pour la prochaine saison.

Services-conseils collectifs : nombre d'activités réalisées et leur nature à chaque année

Le Réseau soutient les activités collectives sur son territoire. Il y a eu 14 activités l'an dernier. Le Réseau a versé près de 13,000\$ soit près de 900\$ par activité une hausse comparativement à l'an dernier car le maximum que le réseau versait était fixé à 500\$. Le nouveau maximum est désormais de 3,000\$ pour un maximum de 75% des dépenses admissibles.

Éloignement

Les producteurs de la région de Charlevoix ainsi que le vaste territoire de la Côte-Nord bénéficie d'un support aux déplacements de leurs conseillers. Si leur conseiller se situe à plus de 100 km de leur entreprise, le Réseau soutient, selon les normes, la différence des coûts jusqu'à l'atteinte de différents maximums. L'an dernier, le Réseau a versé en soutien au déplacement plus de 42,000\$.

Promotion des services-conseils agricoles : nombre d'activités de communication et nombre d'outils de communication réalisées

Le Réseau a réalisé les actions de promotion et de communication suivantes :

- Envoi par courriel d'une affiche invitant tous les producteurs de la Capitale-Nationale aux Mardis Payants\$ 2018
- Participations au congrès de l'UPA, au salon de l'établissement agricole et aux journées acéricoles comme exposants
- Présentation du programme services-conseils et des Réseaux à un groupe d'étudiants de l'Université Laval et à un groupe d'étudiants du CFP Fierbourg
- Animation des Mardis Payants\$ à Fierbourg de Québec.
- Participation au déroulement de la finale du concours sur les traces de Louis Hébert
- Présentation à la radio de CKIA du concours sur les Traces de Louis Hébert

De plus, le réseau utilise de nombreux outils de promotion et communication

- Une offre d'aide financière détaillée
- Une demi-douzaine de fiches promotionnelles par production ou par sujet
- Un parapost lors des événements
- Le dépliant des Réseaux Agriconseils
- Le dépliant du PSC
- Un rapport d'activité annuel
- La page facebook professionnelle du directeur

Le réseau en un coup d'œil

Aides financières versées au Programme	2018-2019
> Gestion	270 590 \$
> Agroenvironnement	232 403 \$
> Technique	172 145 \$
> Valeur ajoutée	4 562 \$
> Collaboration interprofessionnelle	6 525 \$
> Activités collectives	12 896 \$
> Bonification régionale	28 139 \$
> Éloignement	42 665 \$
> Initiatives stratégiques	
○ Réseau d'avertissements phytosanitaires	44 645 \$
○ Bonification pour les services Bovi-Expert	10 621 \$
○ Bonification au secteur biologique	59 315 \$
○ Bonification clientèle relève et démarrage	42 485 \$
○ Plan de soutien en bien-être animal et efficacité énergétique	87 777 \$
○ Réduction risques pesticides	NA
○ Agroenvironnement – Phytoprotection	4 805 \$
○ Agroenvironnement – Santé des sols	5707 \$
○ Aide à la sécheresse	NA
○ Soutien pour le bleuets nain	12 615 \$
> Nombre d'entreprises accompagnées	399
> Accueil et de référencement	30
> Collaboration interprofessionnelle	9
> Activités collectives	14

Notre plan d'action pour la prochaine année

Orientation stratégique 1 : Assurer le développement d'une offre de service qui s'adapte aux besoins des entreprises agricoles

- Recueillir les besoins
- Mesurer la satisfaction de la clientèle
- Réviser en continu l'offre de service globale



Orientation stratégique 2 : Augmenter l'utilisation des services-conseils individuels

Crédit photo : PhenixDrone imagerie aérienne

- Faire la promotion des services-conseils individuels
- Contribuer au réseautage des dispensateurs et des conseillers
- Faire la promotion des services-conseils en accompagnement et suivi et aussi en gestion

Orientation stratégique 3 : Augmenter l'utilisation des services multidisciplinaires

- Favoriser l'approche multidisciplinaire auprès des producteurs
- Sensibiliser les dispensateurs de leurs rôles d'agent multiplicateur

Orientation stratégique 4 : Augmenter l'utilisation des services-conseils collectifs

- Augmenter la participation aux activités collectives

Orientation stratégique 5 : Renforcer la gouvernance organisationnelle

- Amélioration continue du fonctionnement du conseil d'administration

Orientation stratégique 6 : Mieux connaître les organismes et les intervenants nord-côtiers

- Se rapprocher des intervenants qui s'intéressent à l'agriculture mais qui n'y sont pas spécialisés.

L'organisation

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est constitué de 6 producteurs agricoles de différentes productions et de différent lieu géographiques et de 5 intervenants provenant de 4 organisations différentes.



Crédit photo : PhenixDrone imagerie aérienne

Membres du personnel

Poste occupé	Nom	Représentant	Principale production
Présidence	Luce Bélanger	UPA	Avicole
Vice-présidence	Claude Hasty	FADQ	
Secrétaire-trésorière	Jacynthe Gagnon	UPA	Porcine
Administrateur	Sylvain Laquerre	UPA	Laitière
Administratrice	Johanne Martel	MAPAQ Capitale-Nationale	
Administratrice	Marielle Gagné	MAPAQ Côte-Nord	
Administrateur	Martial Hovington	UPA Côte-Nord	Bovin
Administrateur 1 ^{er} janvier au 31 mars	Yves Laurencelle	UPA Côte-Nord	Bovin
Administrateur	Stéphane Dufour	UPA	Lait et grain bio
Administratrice	Susan Fleury	Collège électoral	
Administrateur	François Blouin	UPA	Horticulture
Administrateur Avril 2018 à juillet 2018	Idrissa Doré-Kebe	Service Québec	
Administratrice	Marie-Michelle LaManna	Service Québec	
Directeur	Sylvain Leclerc	Réseau Agriconseils	

Annexe 1

Liste des dispensateurs

	Nom du dispensateur	Spécialité
1	Agriboréal Service-Conseil	Agroenvironnement et petits fruits
2	Agrijo conseils inc.	Gestion
3	Agro-conseil BSL	Gestion
4	Agro Québec	Commercialisation et marketing
5	Alain Pelletier	Acéricole
6	Cap PME Inc	Gestion
7	Caroline-Dufour l'Arrivée	Technique, Agroenvironnement, biologique
8	Centre d'expertise en gestion agricole	Organisation des données
9	Centre d'expertise fromagère du Québec	Fromage
8	Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique	Agroenvironnement biologique
10	Centre multi-conseils agricoles	Gestion
11	Christian Duguay	Gestion
12	Climax Conseils SENC	Serre
13	Club Agroenvirotech	Agroenvironnement
14	Club Agroenvironnemental du CDA	Agriculture biologique
15	Club Bio-Action*	Horticulture
16	Club Agroenvironnemental de la Rive-Nord	Agroenvironnement
17	Club Agroenvironnemental des Etchemins	Agroenvironnement
18	Club Agroenvironnemental en horticulture	Agroenvironnement
19	Club Conseil Bleuets	Agroenvironnement / Bleuets
20	Club Lavi-Eau-Champ inc.	Agroenvironnement
21	Club de fertilisation organique fertior	Agroenvironnement
22	Club encadrement technique acéricole de Portneuf	Acériculture
23	Club d'encadrement technique de la pomme de terre	Pomme de terre
24	Club les productions Écolo-Max inc.	Horticulture

25	Club production pomicole région de Québec	Pomme
26	Club Savoir-serre*	Serre
27	Club Conseils Gestrie Sol	Gestion
28	Colombe Cliche-Ricard*	Horticulture / Biologique
29	Conseil-Clé / Denis Perron	Gestion
30	Coopérative Cultur'Innov	Culture émergente
31	CRÉA Chaudière-Appalaches	Transfert de ferme
32	CRSAD Deschambault	Apiculture
33	Edouard Lemire	Gestion
34	Fédération de l'UPA de la CNCN	Organisation des données
35	Fédération de l'UPA de Chaudière-Appalaches	Technique
36	Fédération UPA de la Maurice	Transfert d'entreprise
37	Ferme Ro-No inc. (Harold Noël)	Gestion
38	Écosphère	Agroenvironnement
39	Gaëlle Dubé	Vigne
40	Gest-Pro	Gestion
41	GCA Beaurivage	Gestion
42	GCA Chaudière-Etchemin	Gestion
43	GCA Lévis-Bellechasse	Gestion
44	GMA Saguenay LSJ	Technique et gestion
45	Génika (Environnement MJ)	Efficacité énergétique
46	Gobeil Dion & Associés Inc.	Efficacité énergétique
47	Groupe Conseils Beaurivage	Gestion
48	Groupe Conseils des Bois-Francis	Agro-environnement
49	Groupe Michel Brière inc.	Commercialisation et marketing
50	Groupe Évolu-Porc*	Porcin
51	Groupe Agristratégie	Gestion
52	Groupe Pousse-Vert	Horticulture
53	Groupe Traxion	Gestion
54	Groupement Uni-conomie inc.	Gestion
55	Guy Beaugard	Gestion
56	IQDHO	Horticulture – Serre
57	JMP Consultant	Gestion-technique-Agroenvironnement
58	Jean Lecours	Gestion
59	Jean-Pierre Veillette	Pomme de terre
60	Jocelyn Jacob	Bovi-Expert
61	Lait Brebis du Nord	Organisation des données
62	Les consultants agricoles G.M. inc.	Gestion
63	Les consultants Denis Champagne	Gestion
64	Les consultants Luc Boutin	Agroenvironnement

65	Logiag	Agroenvironnement
66	Luc Dubreuil*	Technique
67	Lucie Cadieux	Gestion
68	Marc Beaulieu (Chanvr'Expert)	Chanvre
69	Marie-Anne Grondin	Bovi-Expert
70	Marie-Ève Dion*	Agroenvironnement
71	Maryse Pigeon	Gestion
72	Michel Gauthier	Transformation alimentaire
73	Michel Lemelin	Bovi-Expert
74	Momentum Agricole inc.	Ressource humaine
75	Nancy Chabot*	Commercialisation et marketing
76	Nancy Tanguay*	Ressource humaine
77	Patrice Bertrand	Acériculture
78	Papilles développement	Commercialisation et marketing
79	Question-Conseil	Gestion
80	Réseau Agriconseils Mauricie	Tension parasites
81	Réseau de lutte intégrée de Bellechasse	Horticulture
82	SCF Mauricie	Transfert d'entreprise
83	Stéphane Dumais	Ovins
84	SCF Saguenay Lac St-Jean	Transfert d'entreprise
85	Réseau de lutte intégrée Orléans	Horticulture
86	Samia Mezouari	Transformation à la ferme
87	Service d'intervention en milieu naturel SENC	Acériculture
88	Services Agronomiques Paradis	Canneberges
89	SCV Agrologie	Agroenvironnement
90	Sirporc	porcin
91	Soluce Comptabilité et Fiscalité	Gestion
92	Stratégie conseil Pearson*	Transfert d'entreprise
93	Triade Marketing	Commercialisation et marketing
94	Valacta	Lait bio et petit ruminant
95	Yan Chamberland	Transformation alcoolique

Annexe 2

Cultures en développement

- Cerisier nain
- Champignon
- Vigne, houblon
- Chicoutai, camerise, amélanchier, argousier
- Production sous grand tunnel
- Panic érigé
- Poivron en serre
- Bleuet nain

Élevages prioritaires

- Brebis et agneau,
- Caprin (boucherie et lait),
- Grand gibier,
- Lapin
- Canard



Crédit photo : PhenixDrone imagerie aérienne